

LOT

Séance du 20 février 2025

Membres en exercice : 10	Date de la convocation 19 novembre 2024 le vingt février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe BENAC
Présents : 6	Présents : Christophe BENAC, Marie-Françoise GUITARD, Serge LANGLES, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU
Votants: 9	
Pour: 8	Représentés: Mélanie GARDOU représentée par Françoise SINDOU, Carole DUGOUCHET représentée par Christophe BENAC, Muriel RENOU représentée par Marie-Françoise GUITARD
Contre: 0	
Abstentions: 1	Excusés:
	Absents: David RIVIERE
	Secrétaire de séance: Michel GARDOU

Objet: Accord préalable à la réalisation d'un diagnostic énergétique en vue de travaux de rénovation de la salle polyvalente - DE_2025_1_3

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune souhaite engager un projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente afin d'améliorer ses performances énergétiques et de réduire ses consommations.

Dans cette optique, la Fédération Départementale d'Énergies du Lot (FDEL) propose de réaliser un diagnostic énergétique préalable. Ce diagnostic permettra d'évaluer les travaux nécessaires et d'orienter les choix de rénovation.

Le coût total de ce diagnostic s'élève à 2 900 € HT, la participation communale demandée étant de 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention), décide :

- **D'approuver la réalisation d'un diagnostic énergétique de la salle polyvalente par la FDEL ;**
- **D'autoriser M. le Maire à signer l'accord préalable avec la FDEL et tout document afférent à cette opération ;**
- **D'inscrire la participation financière de 400 € au budget communal.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance




Le Maire
Christophe BENAC


